



Motion visant à préciser l'ambition de Mobilité Électrique Canada concernant les ventes de VZÉ légers au Canada à 100 % d'ici 2030 durant l'AGA du 10 juin 2021.

- Attendu qu'en 2019, les membres de MÉC ont voté pour mettre à jour sa politique sur l'offre et la demande de véhicules à émission zéro, en mettant l'accent sur la promotion d'un mandat d'approvisionnement en véhicules légers à émission zéro (Loi VZÉ) ;

- Attendu que le Canada a annoncé dans son Plan climatique Décembre 2020 (Un environnement sain et une économie saine) que le gouvernement proposait de " travailler à aligner la réglementation canadienne sur les véhicules légers avec les normes de performance les plus strictes en Amérique du Nord après 2025, que ce soit au niveau fédéral ou au niveau des États américains " ;

- Attendu que d'autres organisations nord-américaines de premier plan en matière d'électrification des transports plaident déjà en faveur d'un mandat de vente de 100 % de VZÉ en 2030 ;

- Attendu que les émissions de GES du Canada provenant des véhicules légers ont augmenté de 8 % entre 2005 et 2019 ;

- Attendu que le Canada est le premier pays au monde pour les émissions de GES par kilomètre parcouru de sa flotte de véhicules légers ;

- Attendu qu'en avril 2021, le Canada a annoncé un objectif plus ambitieux de réduction des émissions de GES lors du Sommet des leaders sur le climat, passant de -30% entre 2005 et 2030, à un nouvel objectif plus ambitieux de -40% à -45% entre 2005 et 2030 ;

- Attendu que les émissions totales de GES du Canada n'ont diminué que de 1% au cours des 14 années entre 2005 et 2019, ce qui signifie que nous devons réduire nos émissions de GES d'au moins 39% supplémentaires au cours des 9 prochaines années ; et

- Attendu que le conseil d'administration de MÉC recommande aux membres d'envisager de rendre explicite l'ambition de l'EMC pour un objectif et un mandat d'approvisionnement en véhicules légers au Canada ;

Proposition :

- MÉC fera pression sur le gouvernement du Canada pour qu'il fixe un objectif de vente de 100 % de véhicules légers ZEV d'ici 2030.

- MÉC préconisera des politiques d'approvisionnement de VZÉ (incluant une loi Zéro Émission fédérale) dans tout le Canada afin d'atteindre des objectifs de 100 % de ventes de véhicules électriques légers d'ici 2030.